

Mutualiser pour mieux acheter

Approlys Centr'Achat est une centrale d'achat qui permet de mutualiser les achats de collectivités publiques et organismes privés sur six départements.

COLLECTIF

Forté de 709 adhérents, Approlys Centr'Achat est une centrale d'achat qui a pour but « de mutualiser l'achat public afin de promouvoir des achats responsables, raisonnés et durables ». Dès 2013, six départements se sont regroupés pour acheter ensemble, puis fin 2016, la région Centre-Val de Loire et les départements (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret) ont décidé de rapprocher les deux centrales d'achats Approlys et Centr'Achats. Qui ne forment qu'une, depuis janvier 2017, présidée par Olivier Geffroy et dont la direction est assurée par Fabrice Picardi.

En Loir-et-Cher, 131 adhérents ont décidé de faire appel à ces achats groupés, et notamment cinquante-deux communes, le SDIS41, les lycées et certains collèges publics, des communautés de communes,



Une coopération
verteuse via la
centrale d'achats
Approlys.
(Photo Shutterstock)

l'exécution du marché » aux membres qui y ont pris part. La centrale d'achat ne fait pas de revente.

« Il s'agit toujours de mutualiser les volumes dans le souci des besoins des plus petites structures. » Au final, certains marchés peuvent permettre une économie de 5 à 7 % pour des produits d'entretien par exemple, et jusqu'à 16 % pour les énergies. « Nous travaillons au plus près des adhérents. Pour l'instant, nous proposons en fonction des besoins définis au travers de pré-recensement. »

Des besoins similaires qui peuvent trouver dans cette coopération verteuse des solutions efficaces. ■

Natacha Monhoven

des établissements du secteur public, parapublic, ou des organismes privés (associatifs par exemple), mais encore des chambres consulaires, des établissements pour personnes âgées, etc. « Une majorité de marchés concernent l'énergie, le gaz et l'électricité... mais pas seulement. Il s'agit aussi d'achats de produits d'entretien, de mobilier, de bureautique... », détaille encore Véronique Rogez, chef de projet.

L'avantage ? Notamment des économies substantielles (financiers et humains), mais aussi des démarches administratives en moins. En effet, la structure passe et conclut des marchés ou accorde des cadres de travaux, de fournitures, de services, puis « elle met à disposition